

Motion du 16 février 2011 de Mmes Valiquer Grecuccio, Silvia Machado, Christiane Olivier, Annina Pfund, Andrienne Soutter, Martine Sumi, MM. Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Endri Gega, Pascal Holenweg, Christian Lopez Quirland, Roger Michel et Thierry Piguet: «Respect des droits des travailleuses et travailleurs de Ronin Primeurs, maintenant!»

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 29 avril 2019,
dans le rapport M-963 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- les actions du syndicat Unia visant à dénoncer le harcèlement moral et physique dont sont victimes les employé-e-s de Ronin Primeurs: violation de la loi sur le travail en raison de pauses réglementaires insuffisantes, absence de compensation des heures de nuit, semaine de travail étalée sur six jours, pénibilité des tâches, licenciements nombreux, salaires de misère et refus de dialoguer avec Unia;
- le label «Genève Région – Terre Avenir» dont bénéficie encore à ce jour Ronin Primeurs, mais qui ne peut être accordé si les conditions de travail des employés sont inacceptables, et la position émise pour exiger d'ouvrir le dialogue avec le syndicat Unia et de mettre en place une convention collective;
- la volonté de la commune de Genève de soutenir une politique de l'emploi respectueuse des conventions collectives de travail et des conditions de travail au quotidien des salarié-e-s;
- la volonté de garantir ces mêmes principes et critères sur l'ensemble de la chaîne lors de l'attribution de mandats ou de contrats,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de veiller à ce que les différents lieux publics en gérance à la Ville de Genève, les cuisines scolaires, les crèches (et autres) ne se fournissent pas ou plus chez Ronin Primeurs tant que les droits des travailleuses et travailleurs seront bafoués;
- de donner dans l'intervalle un délai à Ronin Primeurs pour reprendre les discussions avec les organisations syndicales afin d'arriver à un accord avec les employé-e-s de l'entreprise.